Préparation à la certification agile Simplon

Emmanuel CHAUVET

Evaluation

Évaluation 1. Projet professionnel

- Réalisation d'un rapport écrit de 5 à 15 pages qui a pour objectif de présenter la démarche générale de gestion de projet agile adoptée dans le cadre du projet professionnel.
- Le rapport donnera lieu à une soutenance orale devant le jury de 10 minutes suivie d'un échange.

Évaluation 2. Cas pratique

 Animation d'un échange constructif avec le jury à la manière du rituel agile identifié et préparé pendant la formation. La durée de l'animation est de 15 minutes, elle est suivie d'un échange.

Référentiel – 1/4

Compétence

C1. Réaliser un diagnostic de l'environnement, des conditions matérielles, financières et humaines au regard des objectifs du projet, afin d'évaluer la pertinence d'une approche agile dans la gestion du projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

E1. Projet professionnel:

A partir d'une étude de cas issue d'une organisation réelle ou fictive, le/la candidat(e) doit :

- identifier les paramètres du projet (la charge estimée, le coût, les différentes implications humaines et matérielles, etc...),
- dresser le diagnostic du projet,
- argumenter la pertinence d'une approche agile selon l'adéquation entre les contraintes du projet et les conditions requises pour la mise en œuvre de méthodes agiles.

Les paramètres du projet sont listés.

Les conditions matérielles, financières et humaines ainsi que les objectifs du projet sont identifiés de façon exhaustive.

Les paramètres du projet listés sont suffisamment exhaustifs pour en dresser un diagnostic.

Le diagnostic permet d'identifier les forces, les contraintes et les risques du projet au regard des objectifs visés par le projet.

La pertinence de l'utilisation de méthodes agiles ou non est argumentée.

Référentiel – 2/4

Compétence

C2. Sélectionner la méthode de gestion de projet agile adaptée à un projet spécifique, à partir du diagnostic préalablement réalisé, afin de garantir l'adéquation entre la méthode utilisée et la réalisation des objectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

E1. Projet professionnel:

A partir d'une étude de cas issue d'une organisation réelle ou fictive précisant le diagnostic du cadre d'exécution du projet au regard des objectifs visés, le/la candidat(e) doit :

- réaliser un état de l'art des méthodes agiles,
- identifier une ou des méthodes adaptées au projet,
- argumenter le choix de la ou des méthodes agiles sélectionnées.

Un état de l'art des méthodes agiles est réalisé.

L'état de l'art est à jour de pratiques agiles actuelles en environnement professionnel.

Le choix de la méthode est justifié.

Les arguments sont cohérents avec les spécificités de la méthode retenue.

Référentiel – 3/4

Compétence

C3. Préparer le déploiement du projet en concevant les artefacts adaptées et en programmant les rituels afin de garantir la communication et la transparence entre les différentes parties prenantes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

E1. Projet professionnel:

A partir d'une étude de cas issue d'une organisation réelle ou fictive précisant le cadre d'exécution du projet et la méthode agile retenue, le.la candidat.e doit :

- réaliser l'organigramme du projet,
- définir les objectifs des rituels,
- planifier les différents rituels selon le cadre méthodologique retenu,
- présenter les artefacts conçus pour la gestion du projet (par exemple le tableau Scrum, les outils de communication aux équipes, etc...),
- paramétrer les outils de mesure et de pilotage choisis.

L'organigramme est justifié par des arguments en accord avec le cadre d'exécution du projet et la méthode agile retenue.

L'organisation des rituels est cohérente avec l'organigramme, la méthode agile retenue, et les objectifs du projet.

Le calendrier des rituels est communiqué aux parties prenantes.

Le calendrier des rituels est en accord avec les objectifs du projet et son cadre d'exécution.

Les outils de mesure et de pilotage sont cohérents avec la méthode agile retenue et permettent d'analyser la vélocité de l'équipe.

Référentiel – 4/4

Compétence

C4. Animer les rituels d'un projet en méthode agile, en mobilisant les ressources sélectionnées afin de répondre de façon adaptée aux besoins potentiellement évolutifs du client.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E2. Cas pratique:

A partir d'une étude de cas issue d'une organisation réelle ou fictive précisant le cadre de déploiement d'un projet agile ainsi qu'une évolution du besoin client, le/la candidat(e) doit :

- partager le conducteur d'animation du rituel,
- introduire le contexte et l'objectif du rituel,
- réguler la prise de parole,
- conclure le rituel.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le conducteur rend compte, dans la durée impartie des différentes étapes et modalités d'animation.

Les techniques d'animation sont adaptées au rituel.

Chaque membre de l'équipe a pu exprimer ce qu'il souhaitait partager.

Les prises de paroles sont limitées au périmètre du projet.

Les objectifs du rituel sont atteints.

La durée du rituel est respectée.